

①2

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 26.11.90.

③0 Priorité : 20.07.90 IT 5315590.

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 24.01.92 Bulletin 92/04.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Ce titre, n'ayant pas fait l'objet de la procédure d'avis documentaire, ne comporte pas de rapport de recherche.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : GIODI SPA — IT.

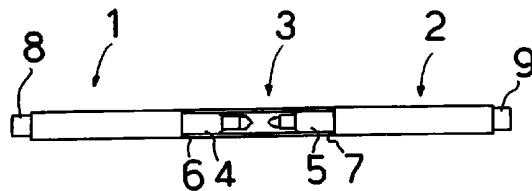
⑦2 Inventeur(s) : Barosso Luigi.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire : Cabinet Armengaud Ainé.

⑤4 Plume ou instrument d'écriture analogue double.

⑤7 Une plume ou autre instrument d'écriture analogue comprend deux éléments écrivains associés à un capuchon commun, comportant un élément tubulaire creux qui peut recevoir les pointes des deux plumes, lorsque ces dernières ne sont pas en usage, ou la partie postérieure de la plume qui est employée pour écrire.



La présente invention se réfère à une plume double ou à autre instrument d'écriture analogue double, c'est-à-dire à deux éléments écrivants. L'invention comprend un étui creux et ouvert aux deux extrémités et une couple d'éléments écrivants, l'étui étant destiné à recevoir à étanche d'air, à chaque extrémité, la partie terminale adjacente à la pointe écrivante d'un élément correspondant, lorsque ce dernier n'est pas en usage.

L'étui creux joue ainsi le rôle de capuchon unique pour les deux plumes.

Selon une autre caractéristique de l'invention, l'extrémité opposée à la pointe de chaque élément comporte une section réduite par rapport à la partie centrale du corps, et elle est destinée à être introduite dans le creux du capuchon lorsque l'élément est en usage.

L'invention sera mieux comprise en se référant au dessin annexé où:

- la figure 1 est une vue de l'invention où les plumes sont dans le capuchon, en conditions de repos; et

- les figures 2 et 3 sont des vues analogues à la figure 1, où l'une ou respectivement deux

des plumes sont en usage.

L'invention comprend une couple d'instruments d'écriture 1, 2 (stylos à bille, stylos-feutre, etc.) et un capuchon commun 3.

5 Le capuchon est un corps tubulaire creux et ouvert aux extrémités où l'on introduit les parties terminales des plumes, adjacentes à la pointe, lorsque les plumes ne sont pas en usage. Dans ce but, lesdites parties terminales, 10 indiquées par 4, 5, ont une section de dimensions légèrement inférieures à celles de la partie centrale des plumes, avec laquelle elles forment un redan 6, 7 qui détermine la profondeur d'encastrement des plumes dans le capuchon. Cette 15 partie centrale aura avantageusement les mêmes dimensions extérieures que le capuchon, de sorte que la plume double présente une surface extérieure uniforme.

Même la partie de fond 8, 9 des plumes a une 20 section réduite par rapport à la partie centrale pour permettre d'introduire ladite partie dans le capuchon lorsque la plume correspondante est en usage. Le capuchon a donc aussi des fonctions de support.

25 Avantageusement le capuchon est transparent.

L'emploi d'un capuchon creux et ouvert aux extrémités comme celui qu'on vient de décrire est avantageux aussi du point de vue de la sureté, lorsque la plume double est employée par un  
5 enfant: en effet, même si ce dernier devait réussir à l'avaler, le capuchon, étant ouvert, n'obstruerait pas la trachée, évitant la suffocation.

### REVENDICATIONS

1- Plume ou instrument semblable d'écriture double, comportant un étui tubulaire creux et ouvert aux deux extrémités, et une couple d'éléments écrivants, l'étui étant destiné à recevoir à étanche d'air, à chaque extrémité, la partie terminale qui comprend la pointe, d'un élément correspondant d'écriture et constituant un capuchon unique pour les deux éléments.

2- Plume double selon la revendication 1, caractérisée en ce que chacun des éléments écrivants, en correspondance de l'extrémité de fond, opposée à la pointe, présente une section de dimensions telles à permettre l'encastrement de l'extrémité de fond dans l'étui lorsque la plume est en usage.

3- Plume double selon la rev. 1 ou 2, caractérisée en ce que la surface extérieure de l'étui et la surface extérieure des éléments écrivants dans la partie intermédiaire entre les parties terminales qu'on peut introduire dans l'étui, ont les mêmes dimensions en coupe.

4- Plume selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que cet étui est transparent.

5- Plume selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que ledit étui est destiné à éviter la suffocation en cas d'un avalement accidentel.